

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874
par
EDOUARD CLUNET

CONTINUÉ DE 1923 à 1948
par
ANDRE - PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
H. BLIN, Président de la 1^{re} Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
R. DROUILLAT, Président de la 2^e Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
M. PICARD, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

Distributeur général

123, rue d'Alésia
PARIS (XIV^e)

1966

SOMMAIRE

1966 (93^e année). — 2^e livraison. — Avril, mai, juin

Doctrine

Les crimes contre l'humanité et le problème de leur prescription, par Georges LEVASSEUR	259
Le principe de l'estoppel en droit administratif international, par M. B. AKEHURST	285
La convention de La Haye sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels, par Philippe KAHN	301

Variétés

Sur trois décisions récentes de la Commission de Bruxelles dans la matière des concessions exclusives, par Jean SCHAPIRA	336
La nouvelle loi polonaise sur le droit international privé, par Seweryn SZER	346

Jurisprudence

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,	
par P. AYMOND, J.-D. BREDIN, Ph. KAHN, J. RIBETTES-TILLHET, J.-B. SIALELLI	353
Accidents du travail.	
Travail en Guinée. — Loi applicable. — Loi du contrat	361
Caution judicatum solvi.	
Ressortissants soviétiques. — Traité du 3 septembre 1951. — Dispense. — Application aux seuls commerçants et industriels.	363
Conflits de juridictions.	
Article 14 du Code civil. — Compétence territoriale. — Parties sans domicile ni résidence en France. — Tribunal compétent ..	372
Procédure du contredit (non)	371
Contrats.	
Loi applicable. — Contrat conclu entre Français en Algérie après l'indépendance. — Simple renouvellement d'une opération antérieure à l'indépendance. — Exécution en territoire français. — Loi française compétente	359
Immunité de juridiction.	
Etat étranger. — Obligation résultant d'un traité portant annexion territoriale. — Acte de puissance souveraine. — Clause compromissaire. — Renonciation à l'immunité (non)	364
Jugements étrangers.	
Action en contrôle de validité. — Divorce. — Refus de mention en marge de l'acte de mariage. — Refus de transcription sur les registres d'état civil de la Mairie du 1 ^{er} arrondissement de la Ville de Paris. — Recevabilité de la demande en contrôle de validité. — Conditions	366
Exequatur. — Conditions. — Pouvoir de révision (non)	369

Litispendance.

- Instance devant les tribunaux français. — Procès soumis à un tribunal algérien. — Exception exclue 365

Nationalisations.

- Accords d'Evian. — Dette contractée avant l'indépendance. — Spoliation. — Force majeure empêchant d'acquitter la dette ... 357

Nationalité.

- Enfant naturel né en territoire français, déclaré né de parents étrangers. — Nationalité étrangère fixée à la majorité 354

Sociétés.

- Nationalité. Lieu du siège social. — Changement de nationalité par suite du changement de souveraineté. — Application en Algérie 360

Traités internationaux.

- Accords d'Evian. — Interprétation. — Sursis à statuer. — Interprétation préalable du Ministre des Affaires étrangères ... 353
Interprétation. — Protocole franco-algérien du 28 août 1962. — Dispositions de pur droit privé pouvant mettre en jeu l'ordre public. — Interprétation gouvernementale. — Non 365
Interprétation. — Question de droit public international. — Ministre des Affaires étrangères 364

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ARGENTINE,

- par Jean LISBONNE 367

Jugements étrangers.

- Annulation de mariage. — Epoux domiciliés en République Argentine. — Exequatur (refus d') 380

Mariage.

- Célébration. — Consul. — Incompétence 377

Succession.

- Naufrage. — Biens meubles rejetés sur le rivage argentin. — Lieu de situation 378

Traité.

- Interprétation 375

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE MAROCAINE,

- par Paul DECROUX 383

Divorce.

- Loi applicable. — Loi personnelle. — Double nationalité. — Possibilité d'invoquer la loi de la nationalité d'origine 402
Mari marocain israélite. — Femme française. — Conversion de la femme au judaïsme. — Instance introduite par la femme. — Compétence des tribunaux modernes. — Incompétence de la juridiction rabbinique. — Loi applicable. — Loi française 400

Jugement étranger.

- Exequatur. — Cour de cassation française compétente pour connaître des pouvoirs contre les décisions de tribunaux marocains. — Renvoi de l'affaire devant un tribunal français et non devant un tribunal marocain. — Exequatur non contraire à l'ordre public marocain 404

Ordre public.

- Conversion au Behaïsme. — Acte non criminel. — Liberté du culte 383
Parti communiste marocain. — Contradiction aux principes fondamentaux de l'Islam. — Atteinte à l'ordre public. — Dissolution 383

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE SUÉDOISE, par Hilding EEK	410
Adoption.	
Reconnaissance en Suède de décisions étrangères en matière d'adoption. — Appréciation du gouvernement	432
Conflits de juridictions.	
Application d'une législation étrangère de droit public par une juridiction suédoise. — Incompétence	437
Election de for. — Conditions de validité	441
Divorce.	
Aliments. — Débitrice suédoise domiciliée aux Etats-Unis de passage en Suède. — Interdiction de quitter le pays. — Liberté individuelle	415
Aliments. — Enfants étrangers domiciliés à l'étranger, loi applicable. — Tribunal compétent. — Obligations d'examiner d'office sa compétence internationale	416
Aliments. — Loi finlandaise relevant le taux des pensions ali- mentaires. — Recouvrement en Suède. — Convention entre les pays nordiques du 10 février 1931	419
Garde des enfants. — Tribunal compétent. — Convention du 6 février 1931 entre les pays nordiques	413
Filiation légitime.	
Aliments. — Père présumé réfugié à l'étranger. — Loi appli- cable	423
Contestation de légitimité. — Loi applicable	419
Contestation de légitimité. — Loi applicable	421
Filiation naturelle.	
Aliments. — Loi applicable	428
Infraction.	
Infraction commise à bord d'un navire étranger dans les eaux territoriales suédoises. — Tribunal compétent	410
Séparation de corps.	
Conflit de juridictions. — Citoyens hongrois réfugiés et domi- ciliés en Suède. — Tribunal compétent	412
Testament.	
Dépôt devant un tribunal. — Tribunal compétent. — Tribunal du lieu du domicile du défunt. — Détermination du domicile ..	434
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE VÉNÉZUÉLIENNE, par Jean LISBONNE	444
Pouvoir judiciaire.	
Forme. — Loi applicable	445
Traité.	
Inconstitutionnalité. — Contrôle par le juge (non)	444
Pratique des Etats	
PRATIQUE COMPARÉE DES ETATS EN MATIÈRE INTERNATIONALE, par Laurent LUCCHINI	451
Le principe de non-intervention	451

Documents

I. — CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS
OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE

CONSULS.

Convention consulaire entre la France et la Mauritanie, signée à Nouakchott le 7 février 1964 (publiée en France par décret n° 66-53 du 6 janvier 1966 : *J.O.* 19 janvier 1966) 465

HYDROCARBURES.

Accord et ses annexes entre la France et la République algérienne démocratique et populaire concernant le règlement de questions touchant les hydrocarbures et le développement industriel de l'Algérie, signés à Alger le 29 juillet 1965 (publiés en France par décret n° 65-1153 du 17 décembre 1965 : *J.O.* 28 décembre 1965) 477

MER.

Conventions sur le plateau continental, signée à Genève le 29 avril 1958 (publiée en France par décret n° 65-1049 du 29 novembre 1965 : *J.O.* 4 décembre 1965) 511

ORGANISATION DES NATIONS UNIES.

Convention portant amendement à la charte des Nations Unies adoptée à New York le 17 décembre 1963 (publiée en France par décret n° 66-78 du 21 janvier 1966 : *J.O.* 28 janvier 1966) 516

Bibliographie et revue des revues 517

Informations 531